

Le projet éducatif des Foyers Ruraux

Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Elles développent leurs actions dans le cadre de valeurs démocratiques, humanistes et dans le respect des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme.

Elles réalisent les conditions nécessaires au développement de chaque personne en complémentarité de la famille, de l'école et du travail.

Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Objectifs éducatifs :

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu rural.

Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.

Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.

Inciter à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.

Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.

Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel.

Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux
Meurthe et Moselle : 5 rue Victor Hugo, 54770 Bouxières aux Chênes

Tél: 03 83 31 10 35 - Courriel: foyersruraux54@wanadoo.fr

Moselle : 14 Grand'rue, 57420 GOIN

Tél: 03 87 52 41 97 - Courriel: fdfr.57@mouvement-rural.org

Vosges : 58, route de Neufchâteau 88500 POUSSAY

Tél: 03 29 37 41 42 - Courriel: foyers.ruraux88@wanadoo.fr

L'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine

3 bis PIXERECOURT

54220 MALZEVILLE

Tél: 03 83 20 60 90 Courriel: urfr.lorraine@mouvement-rural.org

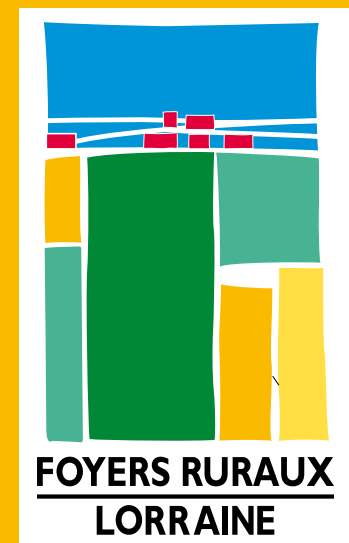
<http://www.foyers-ruraux-lorraine.org>



Calendrier des formations

BAFA 2011

Une formation à l'Animation des Accueils Collectifs de Mineurs



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA est un diplôme national délivré par le service Jeunesse et Sports, ce n'est pas un diplôme professionnel mais il est nécessaire pour encadrer de façon occasionnelle, les accueils collectifs de mineurs. Pour préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), vous devez être âgé au minimum de 17 ans au premier jour du stage de formation générale et suivre un cycle de formation en trois étapes se déclinant dans cet ordre:

1- Stage de formation générale (8 jours)

L'objectif de ce stage est de vous faire découvrir les fonctions d'animateur, les différentes formes d'Accueils Collectifs de Mineurs et les publics qui y sont accueillis.

Contenus du stage:

- Connaissance de l'enfant, de l'adolescent et des différents publics.
- Recherche, création, expérimentation de jeux et d'activités diverses.
- Le rôle et la fonction d'animateur.
- Vie collective et quotidienne.
- Connaissance du milieu.
- Règlementation, législation, sécurité.

MOSELLE & VOSGES

Période: du 26 Avril au 3 Mai 2011
Lieu: Château Salins (57)
Non adhérent Foyers Ruraux : 530€
Adhérent Foyers Ruraux : 430€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Moselle : Tél: 03 87 52 41 97
Courriel: fdfr.57@mouvement-rural.org
FDFR des Vosges : Tél: 03 29 37 41 42
Courriel: foyers.ruraux88@wanadoo.fr

MEURTHE & MOSELLE

Période: du 24 Avril au 1er Mai 2011
Lieu: Vigneulles les Hattonchâtel (55)
Non adhérent Foyers Ruraux : 530€
Adhérent Foyers Ruraux : 430€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Meurthe et Moselle
Tél: 03 83 31 10 35
Courriel: foyersruraux54@wanadoo.fr

3- Stage d'approfondissement (6 jours)

Comme son nom l'indique, il permet de faire le point sur sa formation mais aussi de découvrir de nouvelles activités et d'en perfectionner d'autres.

Nos stages d'approfondissement ont avant tout une vocation généraliste. Leur programme est établi à partir des bilans des expériences pratiques et des attentes des stagiaires pour compléter et approfondir votre formation. Cette vocation généraliste n'exclut pas cependant la présence de certaines dominantes dans nos stages d'approfondissement, comme les techniques d'expression, les veillées, les grands jeux, etc... permettant d'approcher de manière plus précise une technique d'animation.

MOSELLE & VOSGES

Période: du 23 au 28 octobre 2011
Lieu: Vosges (88)
Non adhérent Foyers Ruraux : 430€
Adhérent Foyers Ruraux : 330€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Moselle : Tél: 03 87 52 41 97
Courriel: fdfr.57@mouvement-rural.org
FDFR des Vosges : Tél: 03 29 37 41 42
Courriel: foyers.ruraux88@wanadoo.fr

MEURTHE & MOSELLE

Période: du 23 au 28 octobre 2011
Lieu: Pixérécourt (54)
Non adhérent Foyers Ruraux : 430€
Adhérent Foyers Ruraux : 330€

Contacts et inscriptions :

FDFR de Meurthe et Moselle
Tél: 03 83 31 10 35
Courriel: foyersruraux54@wanadoo.fr

2- Stage pratique effectué dans un accueil collectif de mineurs d'une durée de 14 jours (en deux séjours maximum) habilité par Jeunesse et Sports.

Aides à la formation

• Les Conseils Généraux :

- Meurthe-et-Moselle: Aide de 70€ par stage, sous condition de ressources, mais pas d'âge (quotient familial inférieur à 688€).
- Meuse : Aucune aide.
- Moselle : Pas d'aide aux stagiaires, mais à certaines associations.
- Vosges : Aide de 100€ versée à l'obtention du diplôme aux jeunes de moins de 26 ans domiciliés dans les Vosges, ayant effectué leur stage d'approfondissement au sein d'un organisme lorrain, et titulaires de la carte ZAP.

• Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) : L'AIDE LOCALE

La CAF de Meurthe et Moselle accorde une aide de 115 € par stage pour le BAFA aux jeunes de moins de 25 ans, enfants d'allocataires de la CAF, à la charge de leur parents. elle est attribuée si le quotient familial ne dépasse pas 688€. les revenus de l'enfant inscrit ne doivent pas être supérieurs à 55% du SMIC.

La CAF de Meuse accorde une aide de 96,50€ pour la formation générale aux enfants d'allocataires ou allocataires de la CAF 55.

La CAF de Moselle accorde une aide de 150€ pour la formation générale aux mosellans allocataires ou susceptibles de l'être (quel que soit le montant des ressources).

La CAF des Vosges accorde une aide de 229€ pour la formation générale aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 550€.

Contacts des CAF sur www.caf.fr

• La Caisse Nationale des Allocations Familiales : L'AIDE NATIONALE

Une aide nationale est versée à toute personne suivant la formation BAFA, sans condition d'âge ou de ressources ni d'appartenance à un régime de prestations familiales. Son montant, forfaitaire pour l'ensemble de la formation, est de 91,47€ ou de 106,71€ si la formation est centrée sur l'accueil du jeune enfant. Elle est versée à l'issue de la formation. Le formulaire de demande est disponible sur le site Internet www.caf.fr.

• La mutualité Sociale Agricole : Aides aux allocataires selon les départements, se renseigner auprès de la M.S.A .

Les Foyers Ruraux de Lorraine sont aussi organisateurs

D'une session de formation B.A.F.D, du 26 Avril au 4 mai 2011 à Château Salins (57) et d'une session de perfectionnement B.A.F.D, du 23 au 28 octobre 2011 à Pixérécourt (54)
Se renseigner auprès des Fédérations Départementales.(Documentation sur demande)